



pays de l'or
AGGLOMÉRATION

PROJET DE TERRITOIRE

pays de l'or
2030

L'avenir est
entre nos mains



CANDILLARGUES - LA GRANDE MOTTE - LANSARGUES - MAUGUIO-CARNON - MUDAISON - PALAVAS-LES-FLOTS - SAINT-AUNÈS - VALERGUES



ÉDITO

Par **STÉPHAN ROSSIGNOL**

*Président de l'Agglomération du Pays de l'Or,
Maire de La Grande Motte,
Conseiller Régional,*

L'agglomération du Pays de l'Or constitue aujourd'hui une **réalité indéniable**, une unité territoriale et humaine, une collectivité portée par ses huit communes, ses 43 000 habitants et **l'ambition de ses projets**. Cette histoire déjà forte, qui remonte aux années 70, a permis de construire un édifice qu'il nous faut aujourd'hui consolider afin de le voir perdurer et répondre aux besoins des **générations futures**. Pour cela, notre projet de territoire va tenir le rôle de feuille de route jusqu'en 2030 et ainsi permettre de programmer les grandes priorités de notre agglomération. L'emploi, l'habitat, les transports, le tourisme mais aussi le cadre de vie, les traditions, les services, tant d'enjeux primordiaux que le projet de territoire « Pays de l'Or 2030 » place au centre de l'action intercommunale pour les quinze prochaines années. Dans un contexte de désengagement de l'État, de fusion des Régions, d'émergence des métropoles, la place de **l'intercommunalité apparaît plus que jamais comme essentielle** en la positionnant comme le seul échelon de proximité capable de mener des projets d'envergure tout en conservant le lien privilégié avec ses habitants et les communes. Dans ces pages, vous allez pouvoir vous familiariser avec le projet de territoire du Pays de l'Or, **un projet qui vous appartient !**





3 PORTS

3000

ANNEAUX D'AMARRAGE
30% DU DÉPARTEMENT

90 ENTREPRISES

LIÉES AU NAUTISME

10 000 NUITÉES
(PLAISANCE)



LE TERRITOIRE

120 Km²

43 388
HABITANTS

5^e AGGLOMÉRATION
DE L'HÉRAULT



18 KM
DE LITTORAL

14%
DE RÉSIDENCES
SECONDAIRES

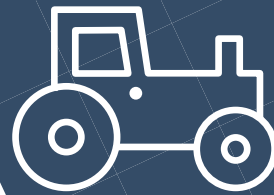
48,5%
DE TERRES AGRICOLES

4000 ENTREPRISES

4^{ème} BASSIN D'EMPLOIS
DE L'HÉRAULT

14 ZONES D'ACTIVITÉS

75% DE TPE



3000 EMPLOIS
AGRICILES

2500 CDD
EN SAISON

400 HA
DE VERGERS

5564 HA
DE TERRES
AGRICILES



275 PLACES
EN CRÈCHE

8 ESPACES
JEUNES

4 CENTRES
DE LOISIRS

100 000
NUITÉES

250 000
TOURISTES

**TRÈS
HAUT
DÉBIT**

DÉPLOYÉ
DÈS 2010



20 000

OISEAUX NICHENT
EN PAYS DE L'OR

40%

DU TERRITOIRE
EN ZONE PROTÉGÉE

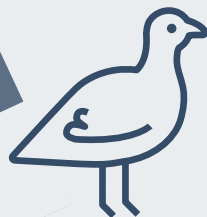


1 AÉROPORT
INTERNATIONAL

1,5M DE PASSAGERS
EN 2015

1 AÉRODROME

14 ENTREPRISES



LA POPULATION

46,2%
D'ACTIFS

16 000
EMPLOIS

4^{ème} BASSIN D'EMPLOI
DE L'HÉRAULT

9,8%
DE CHÔMAGE



1 MISER SUR LE TOURISME, L'AGRICULTURE ET LE NAUTISME POUR LES EMPLOIS DE DEMAIN

4^{ème} bassin d'emplois de l'Hérault, maillé de zones d'activités attractives, le Pays de l'Or doit consolider son tissu économique pour accroître les débouchés en matière d'emplois. C'est pourquoi le projet de territoire pointe le développement des filières dites « identitaires » telles que l'agriculture, le tourisme et le nautisme. Le Pays de l'Or doit également s'appuyer sur son aéroport international, infrastructure emblématique, pour accompagner ce virage de la modernité économique tout en misant sur ses atouts.

AGRICULTURE

Filière historique et identitaire, l'agriculture représente 3000 emplois directs en Pays de l'Or. Tenant compte de la forte saisonnalité de l'activité, de la pression démographique ainsi que des réglementations, le projet de territoire propose une valorisation de la filière qui passe notamment par :

- ✓ *l'accompagnement des acteurs vers une agriculture durable*
- ✓ *la valorisation des produits grâce à une labellisation et aux circuits courts*

TOURISME

Palavas-les-Flots et son petit train célébré par Albert Dubout, Carnon, station balnéaire familiale, La Grande Motte, à l'architecture désormais labélisée patrimoine du 20^{ème} siècle. Le littoral du Pays de l'Or attire chaque année 250.000 touristes. L'agglomération souhaite développer cette économie déjà florissante et notamment :

- ✓ *imaginer des passerelles avec l'arrière pays*
- ✓ *accompagner la formation des professionnels*

NAUTISME

Avec une centaine d'entreprises, dont certaines reconnues mondialement pour la conception de catamarans ou de voiles, l'agglomération possède une filière nautique de qualité qui génère près de 500 emplois autour de ses trois ports de plaisance et ses 3000 anneaux. Le projet de territoire mise sur un développement de la filière notamment :

- ✓ *les sports nautiques légers (kitesurf, stand-up paddle...)*
- ✓ *l'accueil des entreprises nautiques au sein de zones d'activités dédiées*

2

GRANDIR DANS UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

Le Pays de l'Or bénéficie de paysages remarquables autour de son littoral méditerranéen, de l'étang de l'or et de sa plaine. Avec 40 % de sa surface concernée par des mesures de protection, le territoire jouit d'un environnement préservé, source d'attractivité pour les entreprises comme pour les touristes. Le projet de territoire entend garantir aux familles la qualité de ce cadre de vie tout en sachant valoriser ce patrimoine unique et en faire un véritable axe de développement.

PROTECTION

Les espaces naturels du Pays de l'Or appartiennent en grande partie au Conservatoire du littoral. L'agglomération en assure la gestion en suivant un programme basé sur la protection des espèces faunistiques et floristiques. Le projet de territoire entérine la préservation des espaces naturels notamment grâce à :

- ✓ l'adaptation du Scot et du Programme Local de l'Habitat
- ✓ le renforcement des actions liées à la qualité de l'eau

DURABILITÉ

Territoire côtier, doté d'une zone classée Natura 2000, lieu de reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, le Pays de l'Or intègre parfaitement les enjeux liés aux changements climatiques. Déjà engagé dans une démarche de développement durable et de labélisation énergétique, le territoire va poursuivre cet effort dans les années à venir en mettant l'accent sur :

- ✓ la rénovation urbaine et l'urbanisation raisonnée
- ✓ les campagnes de sensibilisation du grand public

Entre cadre de vie, beauté des paysages et architecture, les espaces naturels et patrimoniaux du Pays de l'Or constituent des atouts remarquables. Ainsi, le projet de territoire pointe la nécessité de valoriser ces richesses afin d'ancrer une identité propre au Pays de l'Or et de rayonner en dehors des frontières du territoire. L'accent sera mis sur :

- ✓ les savoir-faire locaux, les traditions camarguaises
- ✓ les sentiers de découverte, les patrimoines communaux

VALORISATION



3

GARANTIR LE TRANSPORT POUR TOUS

Depuis 2012, l'agglomération du Pays de l'Or assure les transports intérieurs au territoire. Avec un transport à la demande baptisé Novabus, des lignes estivales vers les plages ou l'aéroport, et une première ligne régulière inaugurée en novembre 2015 reliant Palavas à la métropole, le territoire structure son offre de transport collectif. Le projet de territoire pointe l'enjeu représenté par la mobilité, axe essentiel de développement, d'attractivité et d'équité territoriale.



Le Pays de l'Or est un territoire relativement vaste et ouvert sur l'extérieur, raisons pour lesquelles la mobilité des habitants à l'intérieur et en dehors des frontières de l'agglomération constitue une priorité dans les années à venir. Le projet de territoire pointe ainsi comme une nécessité :

- ✓ le maillage du réseau de transport collectif
- ✓ la desserte des zones d'activités et le raccordement aux territoires voisins
- ✓ les transports alternatifs et les cheminements doux

ROUTES

Le Pays de l'Or comporte de nombreux axes routiers parmi les plus fréquentés de la Région notamment la double voie amenant aux plages du littoral ainsi que les axes Mauguio/Lunel et Palavas/Montpellier. Alors que le réseau du territoire est emprunté chaque jour pour des milliers de trajets domicile/travail et l'été par les nombreux touristes du littoral, le projet de territoire met l'accent sur :

- ✓ la qualité du réseau routier primaire et secondaire
- ✓ le développement des itinéraires de délestage



TRANSPORTS



4 S'ÉPANOUIR SUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Le Pays de l'Or, espace naturel, territoire de traditions, s'inscrit également dans la modernité et fait de l'épanouissement de ses habitants une priorité. Si la solidarité, marque de fabrique de l'agglomération, continue d'être au centre de l'action intercommunale, l'e-administration et l'e-santé constituent des pistes de modernisation de l'action institutionnelle, pointées par le projet de territoire. D'autres leviers, comme le sport et la culture, doivent également être développés.

SOLIDARITÉ

Depuis les années 70, le Pays de l'Or se démarque par une politique de solidarité et de services à la population exigeante qui met l'accent sur les résidents les plus fragiles. Le projet de territoire propose de continuer à exercer cette compétence de proximité en mettant notamment l'accent sur :

- ✓ les solutions d'accueil pour les seniors dépendants
- ✓ la formation des accompagnants et les aides aux familles
- ✓ les actions pour les jeunes, sur l'emploi et la mobilité

SPORT & CULTURE

Historiquement attachée aux services de proximité, l'agglomération du Pays de l'Or s'est ensuite davantage tournée vers les projets structurants, principalement en lien avec l'économie. Le projet de territoire propose ainsi d'utiliser de nouveaux leviers, comme le sport et la culture, en sollicitant le tissu associatif notamment pour garantir :

- ✓ le bien-vivre et le lien social en direction des familles et des personnes isolées
- ✓ le rayonnement de l'agglomération notamment grâce à la "bouvine"



e-SERVICES

Afin de renforcer l'efficacité de l'action publique et garantir le lien de l'agglomération avec ses habitants, le projet de territoire propose de moderniser l'accès aux services en utilisant les outils numériques. Pour palier notamment les difficultés de déplacements des populations âgées ou le manque de temps des actifs, deux volets seraient principalement développés à savoir :

- ✓ l'accès à la santé grâce aux services de télémédecine
- ✓ la dématérialisation plus systématique des démarches quotidiennes





Crédits photo : © Shutterstock - Frédéric de Baillencourt - © Agglomération du Pays de l'Or - 2018